

## COMMUNE DE BEAUMONT-MONTEUX

### **SEANCE DU 03 AVRIL 2023 à 19h30 en Mairie**

Affichage et convocations : 29 mars 2023

Etaient présents : Bruno SENECLAUZE, Michel BANC, Emmanuelle ROCHE, Christian DELSARTE, Nathalie BANCHET, Claudine WASSILIEFF, Marie-Chantal BLACHE, Jean ABRIAL, Olivier FERMOND, Emeline THIEVENT, Christophe GIRAUD, Philippe LADRET, Delphine PRUD'HOMME.

Absents : Luc TARDY, Sandrine BASSET

Mme Marie-Chantal BLACHE a été élue secrétaire de séance.

### **Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la précédente séance de conseil municipal du 27 février 2023**

### **Finances - Approbation des Comptes de Gestion 2022 du Trésorier et des Comptes Administratifs 2022 des budgets Commune et Commerces et Affectation des Résultats d'Exploitation 2022**

#### **COMMUNE**

Les résultats de clôture sont les suivants :

Compte administratif 2022 Commune :	excédent de fonctionnement	+ 221 333,02 €
	excédent d'investissement	+ 248 638,56 €

Le compte administratif 2022 du budget Commune est approuvé à l'unanimité.

Compte tenu des opérations d'investissement engagées, l'affectation du résultat de fonctionnement est votée, à l'unanimité, comme suit :

Budget Commune : solde disponible affecté comme suit :	221 333,02 €
- Section d'investissement (compte 1068) :	221 333,02 €
- Section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002)	0 €

#### **COMMERCES (local commercial situé au rez de chaussée de l'immeuble 7 route du Vercors, actuellement loué par un studio de photographie)**

Les résultats de clôture sont les suivants :

Compte administratif 2022 Commerces :	déficit de fonctionnement	- 11 826,05 €
	excédent d'investissement	+ 68 967,70 €

Le compte administratif 2022 du budget Commerces est approuvé à l'unanimité.

L'affectation du résultat de fonctionnement est votée, à l'unanimité, comme suit :

Commerces : déficit affecté comme suit report déficitaire compte 002:	- 11 826,05 €
---	---------------

Les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés à l'unanimité.

### **Finances - Fixation des taux d'imposition 2023**

Les taux votés pour 2023 pour la commune de Beaumont-Monteux sont maintenus :

Taxe Habitation TH : 3,25 % Taxe Foncière (bâti) TFPB : 25,21%

Taxe Foncière (non bâti) TFPNB : 19,74%

A l'unanimité.

### **Finances - Commune - Budget Primitif 2023**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le Budget Primitif 2023 de la Commune de Beaumont Monteux qui se décompose ainsi qu'il suit :

	<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
Section Fonctionnement	1 261 079 €	1 261 079 €
Section Investissement	986 497 €	986 497 €

## **Finances - Commerces - Budget Primitif 2023**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le Budget Primitif 2023 – Commerces qui se décompose ainsi qu'il suit :

	<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
Section Fonctionnement	23 800 €	23 800 €
Section Investissement	79 700 €	79 700 €

## **Bâtiments - Tarifs de location de la MAISON POUR TOUS et de la salle EQUIPEMENT RURAL D'ANIMATION (ERA)**

Il a été décidé, à l'unanimité, de fixer les tarifs à compter du 1er septembre 2023, pour les demandes de réservation déposées après le 04 avril 2023, ainsi qu'il suit :

### **Location de la Maison Pour Tous :**

- Grande salle + cuisine + abords extérieurs..... 150 €
- abords extérieurs avec disposition WC et cuisine.....80 €
- CAUTION pour particuliers..... 200 €

### **Location de la salle Equipement Rural d'Animation (ERA) :**

- Cuisine + grande salle + bar ..... 400 €
- Grande salle + bar..... 340 €
- CAUTION pour particuliers..... 800 €

## **Divers - Soutien humanitaire suite au Séisme en Syrie et Turquie**

Face à la tragédie humaine causée par le séisme dévastateur en Turquie et en Syrie, le conseil municipal de Beaumont-Monteux exprime toute sa solidarité envers les populations touchées.

En lien avec l'Association des Maires de la Drôme (AMF 26), le conseil municipal souhaite apporter une aide financière pour venir en aide aux très nombreuses victimes en soutenant les organisations non gouvernementales présentes sur le terrain.

Aussi, en complémentarité de l'aide internationale qui relève de la compétence de l'Etat, le conseil municipal de Beaumont-Monteux accorde une subvention de 1000 € à l'AMF 26.

En lien avec l'Association des Maires de France, les sommes récoltées seront versées à l'ONG nationale ACTED.

A l'unanimité.

## **Voirie - Marché de travaux d'entretien et petits aménagements de voirie programme 2023-2026 - Attribution**

Une consultation a eu lieu afin de retenir une entreprise en mesure de réaliser les travaux de voirie relevant de l'entretien ou des petits aménagements, sur la période 2023 à 2026. Il est précisé que le montant annuel maximum des travaux est de 200 000 € HT. La consultation étant à présent terminée, le rapport de présentation d'analyse des offres est présenté à l'assemblée délibérante.

L'entreprise retenue est la suivante :

Lot unique - Marché de travaux d'entretien et petits aménagements de voirie programme 2023-2026:

TP Réalisations

A l'unanimité.

## **Arche Agglo - Convention de soutien technique aux communes**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le projet de convention de soutien technique aux communes par Arche Agglo. Ce soutien vise à pallier l'absence ou l'insuffisance du service technique de la commune, dans le cadre de la gestion de la voirie et ses dépendances. Cela comprend deux missions, d'une part la mission d'assistance technique et d'autre part la mission de conseil. La convention prévoit les modalités de mise en œuvre de ce soutien technique et son coût.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal, approuve la signature de la convention de soutien technique aux communes avec Arche Agglo, convention dont la caducité est fixée au 31 décembre 2023.

Séance clôturée à 21h00